

# ARRÊTÉ MUNICIPAL DE CIRCULATION

Commune de Serrouville  
11 RUE DE L EGLISE  
54560 SERROUVILLE



**Département**  
MEURTHE ET MOSELLE  
**Arrondissement**  
BRIEY  
**Canton**  
VILLERUPT

Arrêté N° 2022-005

(Circulation alternée)

Nous, Maire de la Commune de Serrouville

**VU :**

- Le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L.2213-1 et L.2213-2,
- Le Code de la Route et notamment les articles R.411-30 et R.411-31 modifiés,
- L'instruction interministérielle sur la signalisation routière (Livre 1-8<sup>ème</sup> Partie - Signalisation temporaire) approuvée par l'arrêté interministériel du 6 novembre 1992, modifié,

**CONSIDÉRANT** la demande de Monsieur SANTULLI Samuel de la société STRATEL travaillant pour le compte de la Société LOSANGE pour effectuer l'ouverture du chambre telecom existante sur la chaussée située sur la route d'audun le roman .  
**CONSIDÉRANT** qu'il y a lieu, dans l'intérêt de la sécurité publique, de prendre toutes dispositions propres afin d'éviter tout accident ou incident sur la chaussée entre la sortie de la rue Pasteur et le chemin de Beuvillers, route d'audun le roman

## ARRETONS :

### **Article 1<sup>er</sup>.**

A compter du 24 janvier 2022 jusqu'au 26 janvier 2021 inclus, la circulation sera alternée sur toute la zone d'intervention dans la zone de travaux. L'alternance de la circulation sera réglée par des ouvriers munis de piquets mobiles K.10 .

### **Article 2.**

La vitesse des véhicules est limitée à 30 KM /h et tout dépassement sera interdit au droit du chantier.

### **Article 3.**

A l'approche du chantier, ainsi que sur le chantier même, la signalisation réglementaire sera mise en place par l'entreprise chargée de l'exécution des travaux.

### **Article 4.**

Ce présent arrêté sera publié et affiché dans la commune. Il sera également affiché à chaque extrémité du chantier.

Ampliation du présent arrêté sera adressé à :

- M. le Maire de la commune,
- M le Commandant du groupement de Gendarmerie de d'Audun-Le-Roman 54560
- M. ou Mme le Directeur de l'entreprise chargée des travaux,

Chargés, chacun en ce qui le concerne, d'en assurer l'exécution.

Certifié exécutoire

à Serrouville

Le 10/01/2022



Maire, Patrice PICART

Signature et cachet